

DEVENIR COMMERCE-PARTENAIRE



AVEC L'AGGLO

J'achète dans
mon cœur
de ville

Du 21 octobre au 29 novembre 2024

*Opération chèques-cadeaux pour les agents
de Carcassonne Agglo et Carcassonne Agglo Solidarité !*



Scannez le QR Code pour consulter toutes les informations relatives
à l'opération dans le « **Guide du commerce-partenaire** »



Carcassonne Agglo et son COS, en partenariat avec l'Association des Commerçants de la Bastide de Carcassonne (ACBC) mettent en place une opération chèques-cadeaux pour soutenir le commerce local.

Cette opération bénéficie aux agents de Carcassonne Agglo et Carcassonne Agglo Solidarité. Chaque agent reçoit 3 chèques de 10€ à dépenser dans les commerces-partenaires.

Pour devenir commerce-partenaire :

1

3 critères à vérifier :

- ✓ Je suis adhérent de l'Association des Commerçants de la Bastide de Carcassonne
- ✓ Je vérifie que mon commerce est implanté dans le secteur de la Bastide/Pont-Vieux
- ✓ Je vérifie que mon activité est éligible à l'opération (commerce non alimentaire)

2

Je confirme ma participation à l'association ACBC, au 31 août 2024 au plus tard

3

Je signe la charte d'engagement

4

J'affiche le visuel dans ma boutique

5

J'accepte les chèques-cadeaux du 21 oct au 29 nov 2024

6

Je réalise ma demande de remboursement du 30 nov. au 10 déc. 2024

+ d'infos : <https://entreprendre.carcassonne-agglo.fr/fr/index.html>

